Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Scrutin de ballottage

3ème Circonscription, Les Sables-d'Olonne

Electrices, Electeurs Vendéens

Dans les quatre circonscriptions de Vendée, les Indépendants arrivent en tête.

Si un seul candidat, M. Antoine GUITTON dans la circonscription Nord de la Vendée est élu, les trois autres doivent l'être le 30 novembre :

A la ROCHE-SUR-YON, Michel CRUCIS, Indépendant, obtient .... 22.167 voix
tandis que M. de TINGUY du POUET, Député M.R.P., n'en a que 13.640

A FONTENAY-LUÇON, Henri CAILLEMER, Indépendant, obtient .... 21.671 voix
tandis que le candidat le plus favorisé après lui, Me FORENS, U.N.R., n'en a que 8.702

Dans notre circonscription des SABLES-D'OLONNE, malgré la multiplicité des candidatures, nous avons obtenu ensemble, M. ROUSSEAU et moi-même .... 17.766 voix
tandis que M. MICHAUD, M.R.P., n'en obtient que .... 15.060 —
Personnellement, je tiens à remercier vivement ceux et celles qui m'ont déjà fait confiance.

Voici, maintenant, la situation telle qu'elle se présente :
Après la confusion du premier tour, l'UNION se reforme autour de mon nom, candidat le plus favorisé par le nombre de voix, pour défendre les libertés familiales, sociales et professionnelles contre la politique collectiviste menée par les Socialistes et le M.R.P.

En effet, M. ROUSSEAU, ainsi qu'il en avait été publiquement convenu, se désiste en ma faveur par la lettre suivante :

Mon cher Collègue : Comme convenu je vous confirme que je me désiste en votre faveur pour le deuxième tour puisque vous avez obtenu le plus de suffrages et je demande à tous ceux qui ont voté pour moi de voter pour vous en vous souhaitant bon succès.
Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
signé Charles ROUSSEAU.

De son côté, M. TRECOURT-RAIMONDEAU, en se retirant, publie la déclaration suivante :

... « Selon la ligne définie lors de ma campagne électorale, je demande aux Electrices et Electeurs » qui m'ont apporté leurs suffrages, de barrer la route au Marxisme sous toutes ses formes et, en ce qui » concerne particulièrement cette circonscription, au COLLECTIVISME, même déguisé sous une étiquette » nouvelle.
« Electrices, Electeurs, votre devoir est donc de reporter vos voix au 2e Tour, le 30 Novembre, sur » le Candidat National, défenseur des Libertés, le plus favorisé, c'est-à-dire M. DE BAUDRY D'ASSON.
signé : TRECOURT.

Enfin, M. RATEAU, Candidat de l'U.D.C.A., se retire conformément aux décisions générales du Mouvement Poujade, et invite les électeurs de la Circonscription des Sables, à « faire barrage au Collectivisme » ; ce qui veut dire, en la circonstance, à voter CONTRE le candidat M.R.P.

Les électeurs qui ont voté pour ces candidats au premier tour sont ainsi invités par les intéressés eux-mêmes à reporter leurs voix sur mon nom.

Je veux espérer qu'ils le feront avec la discipline librement consentie et éclairée qui est nécessaire en pareille circonstance, et sans abstention, afin de parer au danger de voir les voix socialistes, — qui sont déjà allées en grande partie au 1er tour sur le candidat M.R.P., — assurer son succès au second tour.

Nous nous unirons, car nous refusons de voir notre pays faire une nouvelle expérience, au Pouvoir, du régime Socialiste qui a vidé les caisses de l'Etat.

*
* *

Pour moi que vous connaissez de longue date, fidèle à ma ligne de conduite et à mon appartenance, je serai, comme dans le passé, si vous me renouvelez votre confiance, le Défenseur

— des travailleurs de la terre, de la mer et des villes,
— du commerçant et de l'artisan,
— de la famille, de la jeunesse et des vieux.

Je serai le Défenseur

— de la libre entreprise contre le collectivisme,
— de la stabilité monétaire pour assurer la stabilité du coût de la vie,
— de la simplification de la fiscalité comme je l'ai précisé dans ma première profession de foi,
— de l'expansion de la production agricole et industrielle pour procurer du mieux-être à mes compatriotes,
— de la liberté effective de l'enseignement pour garantir la liberté de conscience,
— d'une Algérie Française où je fais confiance au Général de GAULLE pour ramener la paix ;
— de la présence française dans nos territoires d'Outre-Mer,
— de la grandeur de ma Patrie à travers le monde.

*
* *

Pour notre Vendée et en particulier pour notre belle circonscription côtière, vous ne doutez pas de mon dévouement total.

Vous savez que j'y suis né et que toutes mes affections m'y rattachent profondément.

Je connais vos difficultés.

Je sais ce qui reste encore à faire à la campagne pour les chemins, les marais, l'adduction d'eau, et même l'électricité, l'habitat et surtout pour le relèvement du niveau général des prix agricoles.

Je sais que l'essor touristique de la côte qui peut être pour nous une source de prospérité importante doit être encouragé au maximum.

Je sais que le Commerce et l'Industrie doivent être développés en particulier pour assurer sur place aux jeunes un travail rémunérateur.

Je connais les problèmes qui se posent à nos marins-pêcheurs et à nos ostréiculteurs parmi lesquels je compte de nombreux amis.

Je ne saurais vous promettre de tout réaliser et de tout obtenir, ce ne serait pas sérieux de ma part. Mais vous pouvez être sûrs que j'emploierai toutes mes forces à l'amélioration des conditions de vie de notre région.

Voilà, chers Compatriotes, que je connais déja et que j'apprendrai à mieux connaître encore dans les années à venir, ce que nous pouvons faire ensemble dans L'UNION si vous me donnez votre confiance.

Je compte donc sur vous et vous dis :

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DES SABLES-D'OLONNE,

VIVE LA VENDEE,

VIVE LA FRANCE.

Armand de BAUDRY-D'ASSON

Candidat Indépendant

Suppléant : **Jacques de HILLERIN**

IMP. MARCEL DELHOMMEAU - LES SABLES